

---

# **PANORAMA DE PRESSE MOSELLE ET MADON**

**15 > 28 MARS 2022**

---

# SOMMAIRE

---

---

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MOSELLE ET MADON

(13 articles)

---

---



mardi 15 mars 2022

### Plus de 25 m<sup>3</sup> de dons récoltés pour l'Ukraine (240 mots)

La collecte des dons pour aider les Ukrainiens continue à la salle Bernard-Perrin de Neuves-Maisons, tous les jours de 15 h...

Page 6



mardi 15 mars 2022

### Un premier bilan pour le portage de documents à domicile

(445 mots)

Il y a un an, la Filoche lançait le « portage de documents à domicile ». Ce système permet de faire parvenir des livres, BD...

Page 7



jeudi 17 mars 2022

### Une balade thermographique proposée aux habitants (178 mots)

Une balade thermographique, portée par Lorraine Énergies renouvelables (LER), a été organisée, en mairie avec explication p...

Page 8



jeudi 17 mars 2022

### Deux nouveaux arrivants à la brigade autonome (371 mots)

La brigade autonome de Neuves-Maisons vient d'accueillir deux nouveaux arrivants : l'adjudant Frédéric Alves et la gendarme...

Page 9



vendredi 18 mars 2022

### Boucler la boucle de la Moselle et repartir sur une nouvelle piste (299 mots)

La véloroute qui ceinture Nancy en passant par la boucle de la Moselle représente un circuit de 88 km, dont 15 en Moselle M...

Page 10



mercredi 23 mars 2022

### Rectificatif (47 mots)

Dans l'article paru le 18 mars, intitulé « Boucler la boucle de la Moselle et repartir sur une nouvelle piste », il fallait...

Page 11



dimanche 20 mars 2022

### Réparer ensemble autour d'un café (223 mots)

L'association échogestes a signé une convention avec la Communauté de communes Moselle et Madon. Elle propose d'intervenir ...

Page 12



dimanche 20 mars 2022

### La semaine de la petite enfance à la Filoche (315 mots)

Depuis 9 ans, une semaine nationale est dédiée chaque année fin mars à la Petite Enfance. Organisée sous la tutelle du Mini...

Page 13



lundi 21 mars 2022

### **Siège de la communauté de communes : la première pierre est posée** (225 mots)

Page 14

Après la démolition de l'ancien bâtiment Bihr, le premier coup de pioche il y a quelques semaines et la pose de la première...



mercredi 23 mars 2022

### **Cross-country en Moselle-Madon : rencontre au grand air** (281 mots)

Page 15

Cette année, ce ne sont pas moins de 16 classes primaires, venues de tout le territoire, qui se sont confrontées sur deux p...



jeudi 24 mars 2022

### **Des histoires pour les petits** (149 mots)

Page 16

Les conteuses bénévoles de la médiathèque ont posé leur malle à livres à la bibliothèque à la maison des associations. Une ...



samedi 26 mars 2022

### **Des vélos pour se rendre au collège** (258 mots)

Page 17

S'ils le souhaitent, les cinq élèves pourront bénéficier de ce prêt jusqu'à la fin de leur scolarité au collège. Le projet ...



lundi 28 mars 2022

### **Un marché communautaire bien diversifié** (228 mots)

Page 18

Viandes, volailles, légumes, pain, vin, bière et autres fromages, on pouvait repartir le cabas plein du récent marché commu...

---

---

## COMMUNES MOSELLE ET MADON

(7 articles)

---

---



jeudi 17 mars 2022

### **La polémique entre élus continue au conseil municipal** (333 mots)

Page 20

Jean-François Pire, premier adjoint, a démissionné de son poste en décembre dernier. Le motif : le maire ne respectait pas,...



vendredi 18 mars 2022

### **Projet des 300 logements : le « oui, mais » de l'enquêteur public** (400 mots)

Page 21

C'est une étape importante, mais le dossier, qui traîne dans les cartons depuis vingt ans est encore loin d'être bouclé. ...



samedi 19 mars 2022

### **La municipalité déploie la vidéoprotection** (226 mots)

Page 22

C'était une demande de la population mais aussi un point fort de la campagne des dernières municipales : la vidéosurveillance...



dimanche 20 mars 2022

### **Questions de budget au conseil** (299 mots)

Page 23

Le conseil municipal de mars s'est déroulé à la salle d'honneur de la mairie. Une minute de silence envers les victimes de ...



mardi 22 mars 2022

### Les tarifs de la base nautique revus à la hausse (328 mots)

À la demande du maire, en préambule au conseil municipal, le vice-président aux finances de la communauté de communes a pré...

Page 24



vendredi 25 mars 2022

### Un millième visiteur pour l'ancienne mine du Val de Fer

(298 mots)

Tout un symbole pour la dernière visite des galeries de l'ancienne mine du Val de Fer. En effet, le millièm...

Page 25



lundi 28 mars 2022

### Un pacte fiscal avec Moselle et Madon (266 mots)

? Pacte fiscal. Le conseil s'est ouvert avec la présentation par Richard Renaudin, vice-président des finances à la commun...

Page 26

---

---

COMMUNAUTÉ DE  
COMMUNES MOSELLE ET  
MADON

---

---



DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON – NEUVES-MAISONS

## Plus de 25 m<sup>3</sup> de dons récoltés pour l'Ukraine

La collecte des dons pour aider les Ukrainiens continue à la salle Bernard-Perrin de Neuves-Maisons, tous les jours de 15 h à 18 h et les samedis de 10 h à 12 h.

Ainsi, pour la première semaine de mise en place, nombreux sont ceux qui ont répondu à l'appel aux dons et ont apporté leur soutien. On retrouve notamment des infirmières, qui se sont mobilisées pour apporter du matériel médical et des médicaments.

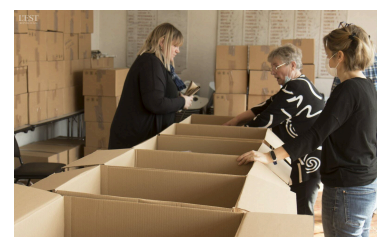
Mais les habitants ne sont pas en reste, puisque plus de 25 mètres cubes de dons sont déjà partis sur la

plateforme de la protection civile à Pulnoy. D'autres envois sont d'ailleurs en préparations.

Une organisation facilitée par les bénévoles et les élus de la ville, mais aussi par la communauté de communes, qui a fourni les cartons pour aider la manutention, l'entreposage et le transport.

La mobilisation a été impressionnante mais elle ne doit pas faiblir, tant les besoins du pays sont grands. Pour en savoir plus, il est possible de contacter la CCMM au 03 83 26 45 00 ou la page Facebook de la ville de Neuves-Maisons.

Les vêtements ne sont plus acceptés mais le matériel médical est toujours demandé. À noter que, dans le cadre de l'accueil de familles réfugiées, des dons de matériels seront demandés. Ces demandes seront postées dès qu'effectives. ■



Les bénévoles se démènent pour apporter leurs aides aux victimes de la guerre qui sévit en Ukraine.





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON-CHALIGNY

## Un premier bilan pour le portage de documents à domicile

Début 2021, la Filoche mettait en place le portage de documents à destination de lecteurs et lectrices ne pouvant se déplacer. Un an après, le bilan est plutôt positif, tant du côté de la médiathèque que des lecteurs ou de leurs familles.

Il y a un an, la Filoche lançait le « portage de documents à domicile ». Ce système permet de faire parvenir des livres, BD, CD, livres audio et autres DVD à des habitants de la communauté de communes en situation de mobilité réduite, dans l'impossibilité de se rendre à la médiathèque.

« Tout le fonds qui est ici est à leur disposition », précise Pierre Lemmer, médiathécaire référent pour l'opération. Ce sont des bénévoles qui se chargent d'apporter les « paniers » aux personnes bénéficiant du service et qui les rapportent à la Filoche au bout d'un mois.

### 238 documents prêtés en un an

Avec leur aide, Pierre Lemmer personnalise les profils des bénéficiaires afin d'adapter au mieux les paniers à leurs destinataires. En un an, 238 documents ont été prêtés par ce biais.

Cette initiative procure non seulement de la distraction à des personnes qui ne peuvent se déplacer, parfois même des mamans très occupées, mais crée aussi du lien social,

qui manque souvent cruellement.

« On essaie de toucher le plus de monde possible sur toutes les communes », précise Audrey Raffenne, directrice du service médiathèque.

En 2021, neuf personnes ont profité de cette opportunité, réparties dans les communes de Chaligny, Maron, Messein et Sexey-aux-Forges. « Les retours sont très satisfaisants. Nous avons même reçu une lettre de la fille d'une bénéficiaire, habitant loin de sa mère, pour nous remercier de cette action. »

Reste, maintenant, à mieux faire connaître le service à toutes les personnes qui pourraient en bénéficier. Car le credo, à la Filoche, c'est de « faciliter l'accès à la culture pour tous ».

### Comment bénéficier du portage de documents à domicile ?

Pour bénéficier du service de portage, le futur bénéficiaire ou un de ses proches prend contact avec Pierre Lemmer au numéro de la médiathèque : 03 83 50 56 60 ou par mail :

[plemmer@cc-mosellemadon.fr](mailto:plemmer@cc-mosellemadon.fr).

Le médiathécaire effectuera les modalités d'inscription.

Tarifs : 5 € par an ou gratuit pour les adultes handicapés et les bénéficiaires du RSA. ■



Martin Thiry, chargé de communication, Audrey Raffenne directrice de la médiathèque et Pierre Lemmer médiathécaire (de gauche à droite) font la promotion du portage à domicile à l'occasion du premier anniversaire de ce service de la Filoche.

Pour bénéficier du service de portage, il faut contacter Pierre Lemmer au 03 83 50 56 60 ou par mail à [plemmer@cc-mosellemadon.fr](mailto:plemmer@cc-mosellemadon.fr).

Tarifs : 5 € par an ou gratuit pour les adultes handicapés et les bénéficiaires du RSA.





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON-MÉRÉVILLE

## Une balade thermographique proposée aux habitants

Une balade thermographique, portée par Lorraine Énergies renouvelables (LER), a été organisée, en mairie avec explication par un diaporama, puis devant les maisons des propriétaires soucieux des déperditions de chaleur. Une balade, comme le chantait Gérard Lenorman, des gens heureux.

### « Une aide à l'habitant »

Heureux de braver le froid et de pouvoir constater in situ l'état et l'inventaire des points chauds et des déper-

ditions émises par leur habitation, à l'aide de caméras infrarouges tenues par deux techniciens en appui, Julio Pfeiffer et Pierre Quérel de France Rénov. La balade était proposée par LER, par Christelle Gries, et le premier adjoint Laurent Diez qui a accueilli neuf personnes.

« C'est une aide à l'habitant, des conseils et des interventions entièrement gratuits. Dans le maquis des aides et des propositions souvent farfelues de démarcheurs peu scrupuleux, difficile de s'y retrouver. » Ainsi

LER propose une palette d'aide sur mesure, selon les revenus, les conditions du demandeur, les besoins en travaux. ■



Des habitants soucieux de réduire les dépenses énergétiques de leur maison.





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON – NEUVES-MAISONS

## Deux nouveaux arrivants à la brigade autonome

L'adjudant Frédéric Alves, originaire de Pulligny, et la gendarme Léa Lemoine, de Nancy, sont affectés à la brigade autonome de Neuves-Maisons. Dont ils ont déjà constaté l'activité conséquente.

**L**a brigade autonome de Neuves-Maisons vient d'accueillir deux nouveaux arrivants : l'adjudant Frédéric Alves et la gendarme Léa Lemoine.

### Le collège Jacques-Callot de Neuves-Maisons

Originaire de Pulligny, l'adjudant Alves a 45 ans et deux enfants. Il a fait ses études au collège Jacques-Callot de Neuves-Maisons \_ qu'il rêve de revoir ! \_, puis au lycée Loritz. Titulaire d'un BTS technique, il a choisi de devenir gendarme par besoin de stabilité. Après l'école de gendarmerie de Chaumont, il est affecté à la brigade de Fleury-Mérogis en Essonne. Deux ans après, il est de retour en Lorraine : Foug pendant neuf ans et demi, puis Charmes pour la même durée et enfin Neuves-Maisons.

« C'est un métier qui peut satisfaire

toute personne entrant en gendarmerie, car l'éventail des possibilités est important : moto, montagne, plongée, juridique... On peut s'y épanouir en fonction de ses envies et de ses attentes », reconnaît l'adjudant, qui a déjà pu constater l'activité conséquente de la brigade.

### Nommée sous-officier en juin

Léa Lemoine, 22 ans, native de Nancy, est élève gendarme et sera nommée sous-officier en juin. Elle a réussi en même temps le concours de gendarme adjoint volontaire (GAV) et celui de gendarme. Ses deux années de droit à la fac de Nancy ne l'avaient pas satisfaite. « C'est un copain gendarme qui m'a donné envie de le devenir. » Après sa formation de GAV à Fontainebleau, elle a été affectée à L'Isle-sur-le-Doubs. « C'était très beau, la neige en hiver et moins 15 °C ! Cela m'a donné l'envie de persévérer. » Sept mois après, elle in-

tègre l'école de gendarmerie de Tulle où elle suit la formation de huit mois pour être sous-officier. Elle est contente de son affectation à Neuves-Maisons et se sent bien dans la brigade et dans ce métier très varié, où « tous les jours il y a quelque chose de différent, on ne sait jamais à quoi s'attendre ».

Cerise sur le gâteau, les gendarmes ont enfin intégré les logements neufs. ■



L'adjudant Frédéric Alves et la gendarme Léa Lemoine viennent d'intégrer la brigade autonome de Neuves-Maisons.



## Boucler la boucle de la Moselle et repartir sur une nouvelle piste

**L**a véloroute qui ceinture Nancy en passant par la boucle de la Moselle représente un circuit de 88 km, dont 15 en Moselle Madon. Il restait à terminer la partie reliant la piste cyclable de Maron à celle qui débute actuellement à Sexey-aux-Forges. Soit 1,8 km de piste. Les travaux ont commencé, conduits par l'entreprise Thiriet. La livraison prévue avant les grandes vacances.

Du pont de Maron jusqu'à la placette de retournement, après la Vannerie, la piste sera constituée d'une bande d'enrobé pour les vélos et d'une bande cailloutée pour la circulation des autres véhicules. Après cette placette, la piste s'enfoncera dans le bosquet en évitant la berge assez dangereuse à cet endroit. La petite passerelle à Sexey doit être rempla-

cée, les piliers de béton seront renforcés. Coût des travaux : 300 millions d'euros HT sur lesquels une aide de l'État est prévue.

### Relier Maron à la gare de Neuves-Maisons

Les itinéraires cyclables en Moselle Madon sont variés. À partir de Méréville, les cyclistes peuvent bifurquer sur une autre piste (17 km sur le territoire communautaire) qui va vers les Vosges en passant par Flavigny.

Filipe Pinho, président de la CCMM, évoque un nouveau projet : une piste reliant Maron à la gare de Neuves-Maisons. Les travaux commenceront fin 2022 sur le tracé de l'actuelle voie ferrée désaffectée.

L'objectif inscrit au Plan d'Aménagement et de Développement Durable de Moselle Madon, est de favoriser les mobilités douces, plus respectueuses de l'environnement. ■



Venus en repérage du tracé, à l'arrêt devant le point de mise à l'eau des kayaks de la Vannerie, Olivier Jaisel technicien qui suit le projet, et les élus communautaires Filipe Pinho, président, Daniel Lagrange, vice-président aux travaux et Sandrine Lambert, vice-présidente chargée des mobilités actives.





## Rectificatif

**D**ans l'article paru le 18 mars, intitulé « Boucler la boucle de la Moselle et repartir sur une nouvelle piste », il fallait lire « coût des travaux : 300 000 euros HT sur lesquels une aide de l'État est prévue » et non « 300 millions d'euros HT ». Toutes nos excuses pour cette coquille. ■





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON – PULLIGNY

## Réparer ensemble autour d'un café

L'association échofestes a signé une convention avec la Communauté de communes Moselle et Madon. Elle propose d'intervenir dans les villages du territoire qui souhaitent développer les Repair cafés soit avec les communes ou avec des associations. Pulligny a reçu son 1er Repair café pour le compte de Familles Rurales, portés par Yolande Deschaux et Denis Riverola, soutenue par la mairie. Toutes sortes d'objets peuvent y être réparés, du petit électroménager au pantalon troué.

Les Repair Cafés ont des répercussions positives, tant au niveau écologique que social et économique, grâce à quatre axes d'actions. D'ordre environnemental et économique var

la réparation reste un des cycles les plus courts de l'économie circulaire, produisant le moins de déchets et de polluants. Social car le Repair Café facilite la rencontre entre habitants d'un même quartier, qui ne se seraient peut-être jamais croisés. Formatif, le Repair café permet à la fois aux « dépanneurs » bénévoles de s'améliorer à chaque atelier et aux visiteurs de s'émanciper par rapport aux pannes de leurs objets du quotidien.

Cette fois, Echofestes est venu avec des dépanneurs volontaires. Aux structures d'accueil de chercher d'autres dépanneurs. Il y avait aussi un rémouleur et des personnes expliquant la manière de fabriquer des

taawashi (éponges réutilisables) à partir de vieux tee-shirts. ■



Dépanneur spécialisé dans le remoulage des couteaux.





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON-CHALIGNY

## La semaine de la petite enfance à la Filoche

En Moselle-et-Madon, les professionnels de la Filoche et ceux de la petite enfance se sont réunis pour proposer des animations gratuites autour de ce thème. Deux événements sont organisés à la Filoche.

Depuis 9 ans, une semaine nationale est dédiée chaque année fin mars à la Petite Enfance. Organisée sous la tutelle du Ministère des Solidarités et de la Santé, portée par l'association Agir, elle vise à « soutenir la parentalité et valoriser le travail des professionnels de la petite enfance. C'est l'occasion de réunir le temps d'une semaine, partout en France les professionnels, les enfants et les parents dans une ambiance conviviale, tournée vers l'échange et le partage. » promet le site de la CAF. La 9e édition se déroulera du 21 au 26 mars sur le thème « (re) trouvailles ».

● Mardi 22 mars, soirée d'échanges sur la question de l'attachement, de la séparation et des retrouvailles,

pour mieux comprendre les jeunes enfants. Car « tous les matins à la crèche et à l'école, on voit comment les séparations difficiles préoccupent les parents » témoigne Sophie Legend, responsable du Relais Petite Enfance. La soirée sera animée par Sandra Loddo, éducatrice de jeunes enfants, formatrice et directrice de l'organisme Akilisso Formations. Ses missions : « cultiver et partager notre intérêt commun pour la cause des enfants, proposer un accompagnement aux familles, aux professionnels, aux élus et à tous les acteurs qui œuvrent dans ce domaine. »

● Samedi 26 mars, journée festive et familiale avec des ateliers, des jeux, des histoires. Pour l'occasion, la structure « Jeux et Tartines » instal-

lera son parcours « Nature » pour les petits. Accès libre.

Pour participer à la soirée d'échanges du mardi : inscriptions au Relais Petite Enfance, 240 rue de Cumène 54230 Neuves-Maisons, téléphone 03 83 53 25 06/06 08 01 80 72. ■



La joie des « (re) trouvailles » éclate sur le visage des tout-petits. C'est le thème de la semaine nationale de la petite enfance.





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON – MOSELLE-ET-MADON

## Siège de la communauté de communes : la première pierre est posée

Après la démolition de l'ancien bâtiment Bihl, le premier coup de pioche il y a quelques semaines et la pose de la première pierre il y a à peine quelques jours, le top départ pour la construction du futur siège de la communauté de communes de Moselle et Madon (CCMM) est officiellement lancée.

La cérémonie s'est déroulée en présence de Pascal Schneider maire de Neuves-Maisons, Filipe Pinho, président de la CCMM, Audrey Bardot, conseillère départementale de Meurthe-et-Moselle, de Valérie Debord vice-présidente du conseil ré-

gional de Dominique Potier député de Meurthe-et-Moselle.

### 5 millions d'euros pour 1 750 m<sup>2</sup>

Le projet qui aura une surface de 1 750 m<sup>2</sup> sur deux niveaux sera relié au pôle technique actuel et regroupera les bureaux qui accueilleront environ soixante agents dans des locaux fonctionnels et conformes en regroupant des services aujourd'hui éclatés.

En effet, à l'heure actuelle, le siège de la CCMM est réparti sur plusieurs sites avec le siège administratif situé rue du Breuil à Neuves-Maisons dans

une ancienne maison d'ingénieur de l'usine, peu visible, dans une impasse localisée dans un quartier résidentiel, et sur 3 niveaux. Pour un coût d'environ de 5 millions d'euros le bâtiment sera livré fin 2023 ■



Lancement officiel pour le lancement des travaux du futur siège de la communauté de communes de Moselle et Madon.





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON – NEUVES-MAISONS

## Cross-country en Moselle-Madon : rencontre au grand air

C'est sous un soleil radieux que s'est déroulée la 5<sup>e</sup> édition de la finale scolaire du cross-country en Moselle-Madon dans le bois de Grève de Messein. Des collégiens de Callot de Neuves-Maisons ont participé à cette course.

Cette année, ce ne sont pas moins de 16 classes primaires, venues de tout le territoire, qui se sont confrontées sur deux parcours dans le bois de Grève de Messein.

Les CE de Bainville-sur-Madon, Chaligny Le Mont, Pont-Saint-Vincent, Pulligny et Sexey-aux-Forges devaient faire une petite boucle puis une grande boucle pour un total de 1,4 km.

Quant aux CM de Bainville-sur-Madon, Chaligny Le Mont, Neuves-Maisons (Villon et Zola), Pont-Saint-Vincent, Pulligny et Sexey-aux-Forges, ce sont deux grandes boucles

pour 1,8 km qui devaient les départager.

A noter que cette année, une classe de 5<sup>e</sup> du collège Jacques-Callot de Neuves-Maisons, accompagnée de leur professeur d'EPS Eric Gombert, est venue relever le défi et se mêler aux futurs collégiens pour une course mémorable.

Plus de 350 participants (un record) ont terminé et se sont classés, l'essentiel étant d'avoir fini sa course sur un terrain agréable et sec. Il faut dire que la plupart des élèves s'y sont préparés durant l'hiver avec leurs enseignants et souvent accompagnés par Jean-Yves Oudot, éducateur sportif

au sein du Centre intercommunal d'action sociale Moselle-Madon. Organisateur de l'évènement et compte tenu des restrictions des deux années précédentes, il ne pouvait rêver mieux comme concrétisation de tous les efforts fournis par ces champions en herbe. Une satisfaction partagée par les jeunes et les adultes (enseignants et parents) présents. ■



Les 5 e 4 du collège Callot de Neuves-Maisons étaient ravis de leur participation et de leur course.





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON – BAINVILLE-SUR-MADON

## Des histoires pour les petits

Les conteuses bénévoles de la médiathèque ont posé leur malle à livres à la bibliothèque à la maison des associations. Une quinzaine de bambins, dont ceux du centre des Bainvi'loups au nombre de onze, étaient présents pour écouter les histoires tirées des livres dont le thème du jour était « les robots ».

Une première histoire, avec un livre animé pour support, entraîna le

groupe dans le rêve magique d'un enfant. La suivante, les petits ont fait connaissance avec une maman robot et dans une troisième, Monsieur Malus voulait à son tour réussir le rêve de tout homme depuis la nuit des temps, celui de voler comme un oiseau et qui l'envoya sur un lit d'hôpital.

Les accords de Cathy à la guitare ont sonné la fin de l'animation. ■



Les enfants apprécient les histoires.  
Les enfants apprécient les histoires.  
Photo ER







DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON – COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MOSELLE ET MADON

## Des vélos pour se rendre au collège

Cinq élèves du collège de Neuves-Maisons ont reçu des vélos, construits par la société Wheel'e de Badonviller. Cette action nommée « Collège à vélo » est à l'initiative du Conseil départemental qui, engagé dans la transition écologique, a pour objectif de favoriser les circulations douces.

**S**'ils le souhaitent, les cinq élèves pourront bénéficier de ce prêt jusqu'à la fin de leur scolarité au collège. Le projet est également accompagné par la communauté de communes de Moselle et Madon qui, depuis deux ans, organise des sorties vélos pour une classe de cinquième. Cette année, après un entraînement de deux mois en avril et mai, la classe de 5e1 se rendra à vélo jusqu'à la ville de Sion. Un parcours de 45 km où l'arrivée en haut de la grande montée de la colline sera un beau défi à réaliser. « Heureusement, tout est prévu

et en plus des professeurs, des camionnettes accompagneront le peloton en cas de besoin. Un partenariat avec la Cité des paysages de Sion permettra d'accueillir les collégiens pendant deux jours », explique le professeur Sébastien Baubi qui coordonne le projet.

Les vélos ont été remis par Audrey Normand du département 54 et par Sandrine Lambert de la Communauté de communes de Moselle et Madon entourées par les familles qui ont immortalisé l'instant par une multitude

de photos. ■



Remise des vélos aux collégiens par Audrey Normand, du Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle et par Sandrine Lambert de la Communauté de communes de Moselle et Madon.



## Un marché communautaire bien diversifié

**V** iandes, volailles, légumes, pain, vin, bière et autres fromages, on pouvait repartir le cabas plein du récent marché communautaire de Messein. Au chaud dans la lumineuse salle Gilbert-Gargam ou dans leur camion sur le parvis, les commerçants ont apprécié l'accueil que leur a réservé la mairie. Tout aussi satisfaits, les chalands tels Mauricette : « C'est bien diversifié, les prix sont raisonnables. J'ai trouvé ce que je voulais, notamment du bon fromage. Il faut faire travailler nos producteurs locaux ! »

Cette fois, outre les commerces classiques, les jeunes du club ado de Messein vendaient des produits de

leur fabrication pour financer leurs activités : sacs à base de tee-shirts recyclés, éponges tissées à partir de chaussettes ou encore produits cosmétiques naturels.

La ferme de la Petite Blaisière, de Saulxures-lès-Vannes, participait pour la deuxième fois à ce marché des producteurs locaux : « Les clients viennent, s'intéressent, que du positif pour nous ! »

On y trouvait aussi des produits de luxe à prix abordables comme les escargots au beurre persillé de la Coquille du Gourmet, la moutarde à l'ail des ours des Délices d'Angèle, la pâte à tartiner lorraine de Lor et Nuts, les

bergamotes extra de la confiserie Aux Portes d'Or ou la maroquinerie artisanale de Marycuis.

Le prochain marché communautaire se tiendra le 1er avril à Pulligny. ■



Les jeunes du club ados ont tenu leur place.



---

---

# COMMUNES MOSELLE ET MADON

---

---



## La polémique entre élus continue au conseil municipal

Jean-François Pire, premier adjoint, a démissionné de son poste en décembre dernier. Le motif : le maire ne respectait pas, selon lui, les engagements qu'il avait pris pendant la campagne. Depuis, les tensions sont vives au sein du conseil municipal.

Ainsi, dès le début de la dernière réunion, Mathieu Boulanger, premier adjoint élu en janvier à la place de Jean-François Pire, s'est adressé à celui-ci pour lui parler de l'envoi de mails injurieux. Une élue a demandé à M. Pire des excuses. Réponse de l'intéressé : « Il est hors de question que je présente des excuses et je ne parlerai pas de ces mails en conseil municipal. »

### La commune acquiert la dernière licence IV

Premier sujet présenté par le maire Rémi Maniette : l'achat de la licence IV du Caroloup (restaurant) fermé depuis 2017. La validité de cette licence court jusqu'en octobre 2022. Comme elle est la dernière de la commune, celle-ci est prioritaire pour s'en porter acquéreur. Prix : 8 000 €. Le conseil à l'unanimité autorise le maire à acquérir cette licence pour 8 000 €.

Mise de fonds pour adhérer à l'agence France Locale (banque des collectivités) : il est proposé de faire quatre versements de 700 € et un de 600 € à l'agence postale. Le conseil autorise, avec 12 voix pour et une abstention, les versements.

### Le plan de financement fait débat

Le sujet de la validation du plan de

financement a créé un grand débat autour de la table. Jean-François Pire affirme que le tableau du plan de financement est faux. Il est contre l'enfouissement des réseaux de la ruelle du Bac. Selon lui, le dossier a été mal instruit. Finalement, le vote a lieu : 7 voix pour, 5 abstentions et une contre.

Face aux difficultés financières rencontrées par l'association au Béliet Meulson, il est demandé d'augmenter la subvention et d'avoir une provision sur un compte de dépenses imprévues. À l'unanimité, il a été décidé de porter la subvention à 13 000 € au lieu de 12 450 € et une provision de 4 000 €. ■



## Projet des 300 logements : le « oui, mais » de l'enquêteur public

Suite à l'enquête publique de l'automne dernier, la commissaire-enquêteur a émis un avis favorable à la déclaration d'utilité publique de la ZAC des « Hauts de Moselle », 300 logements entre Neuves-Maisons et Chaligny. Une réserve est cependant émise concernant le financement du projet.

C'est une étape importante, mais le dossier, qui traîne dans les cartons depuis vingt ans est encore loin d'être bouclé.

Suite à l'enquête publique qui s'est déroulée l'automne dernier, la commissaire-enquêteur a émis un avis favorable à la déclaration d'utilité publique de la ZAC des « Hauts de Moselle », projet de construction de 300 logements entre Neuves-Maisons et Chaligny.

Dans ses conclusions, la commissaire-enquêteur estime que, dans ce projet, « le but, qui est l'aménagement d'une surface destinée à la construction de logements, est bien réel et permanent, car les logements perdureront dans le temps ».

« Les deux communes se plaignent de subir une pression foncière forte. La typologie des logements existants apparaît peu adaptée aux nouvelles configurations familiales (séparation de couples, célibat avec enfants...), ni au vieillissement de la population », précise cette dernière.

« Par ailleurs, les inconvénients connus en termes d'atteinte à la propriété privée semblent acceptables », ajoute la commissaire-enquêteur.

### La balle dans le camp du préfet

Une réserve est cependant émise concernant le financement du projet : « L'aspect financier pose souci. Il est impossible d'évaluer si l'engagement financier du projet est disproportionné, si son évaluation économique et sa rentabilité sont conformes aux normes du secteur, tant le montant financier n'est pas précisé avec exactitude... »

La balle est désormais dans le camp du préfet de Meurthe-et-Moselle. Ce dernier devrait signer l'arrêt d'utilité publique en mai ou juin.

Mais cela ne veut pas dire que le premier coup de pioche sera donné immédiatement derrière.

Rencontrées mardi 15 mars, deux associations opposées au projet, « Les Vergers de la rive droite de Moselle »

et « Chaligny en transition », « il est indispensable de devoir discuter encore du bien-fondé de cette ZAC ! » Elles vont écrire au préfet et demander une réunion publique aux maires des deux municipalités.

Contacté ce mercredi 16 mars, le maire de Neuves-Maisons Pascal Schneider commente : « L'avis de la commissaire-enquêteur me convient. Mais le projet reste encore sans doute à revoir. » ■



Neuves-Maisons, ce mardi 15 mars. C'est au pied de cette maison que doit être aménagé le futur lotissement géant. Photo ER /Mickaël DEMAUX

par Mickaël Demeaux





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON – NEUVES-MAISONS

## La municipalité déploie la vidéoprotection

Le dispositif de vidéoprotection se déploie aujourd'hui aux points critiques de la commune pour faire face à la recrudescence d'agressions physiques et aux dégradations du domaine communal.

C'était une demande de la population mais aussi un point fort de la campagne des dernières municipales : la vidéosurveillance qui existait à l'état embryonnaire à Neuves-Maisons, est devenue une des priorités des élus.

La mairie a eu l'autorisation réglementaire de la Préfecture de poser des caméras à 23 endroits différents. Quatorze sont déjà équipés, les autres le seront prochainement et deux caméras mobiles viendront compléter l'ensemble.

« Les films et les photos extraites des caméras font office de pièce de procédure » explique Nicolas Winckel, responsable de la police municipale. « Ils ont déjà servi dans plusieurs dossiers de dégradations, les auteurs ont été identifiés et les problèmes ont pu être réglés. » Qu'en est-il du débat sur les libertés qui a fait couler beaucoup d'encre dans nombre de communes, relativement à la vidéoprotection ? « On a dépassé tous les dogmes » reconnaît le maire, Pascal Schneider. « Car aujourd'hui il faut qu'on pense à protéger les personnes et les biens qui appartiennent à la

collectivité. Et on a pu constater une amélioration de la situation. » ■



Action prioritaire de la municipalité, de ses services techniques et de police municipale : la vidéoprotection ici l'école Émile Zola.





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON – NEUVES-MAISONS

## Questions de budget au conseil

**L**e conseil municipal de mars s'est déroulé à la salle d'honneur de la mairie. Une minute de silence envers les victimes de la guerre en Ukraine a été tenue dès l'ouverture.

Pour les finances, le maire a présenté au conseil municipal un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés et la gestion de la dette. Ce rapport a démontré que malgré une baisse de la dotation de l'état l'évolution de l'épargne nette est passée de - 36000 € en 2017 à plus 998 500 € en 2021, une rigueur appliquée à la gestion explique cet excédent qui prend en compte la gestion des dépenses de fonctionnement et le remboursement du capital de la dette. Cette

dette était de 7 852 552 € en 2017 et est ramenée à 6 186 017 € en 2021. Elle permet un retour à une capacité d'épargne et d'investissement et de maintenir la politique de désendettement de la collectivité. Les projets qui ont rythmés 2021 sont le démarrage des projets Intracting, la réhabilitation des locaux de L'hôtel de ville, la mise à jour des outils RH et l'entrée dans le dispositif « Petites ville de demain ».

Les autres délibérations concernaient la facturation de frais pour le remplacement d'un potelet endommagé par un véhicule à son propriétaire, l'annulation d'une réservation de la salle polyvalente, la signature d'une convention d'objectifs et de

moyens avec Symphonic'Orchestra, des subventions à trois associations pour l'occupation du centre Jean L'Hôte et la cession d'une cave inutile à la mairie à une copropriété de l'immeuble le Puisot.

Toutes les délibérations ont été votées à l'unanimité.

### Outils citoyens

Plusieurs panneaux électroniques d'information (2 grands et 4 ou 5 plus petits) devraient voir le jour, une appli citoyenne est aussi à l'ordre du jour, ces 2 outils seront coulés a un nouveau site internet. ■



## Les tarifs de la base nautique revus à la hausse

À la demande du maire, en préambule au conseil municipal, le vice-président aux finances de la communauté de communes a présenté le pacte fiscal et financier de la com'com qui sera soumis au vote du prochain conseil communautaire. Comme il impactera le budget communal, Daniel Lagrange a voulu « que chacun le connaisse pour que le vote des délégués de Messein reflète la position de l'équipe municipale ». De nombreuses remarques se sont élevées, notamment à propos du calcul de l'Attribution de Compensation entre la com'com et les communes.

Nouvelle venue au conseil, Pierrette Nunez est installée officiellement en remplacement de Marie Duchesne, démissionnaire.

Les trois points proposés au vote du conseil ont été adoptés à l'unanimité.

■ **Ajustement des tarifs de la base nautique.** Le droit d'accès an-

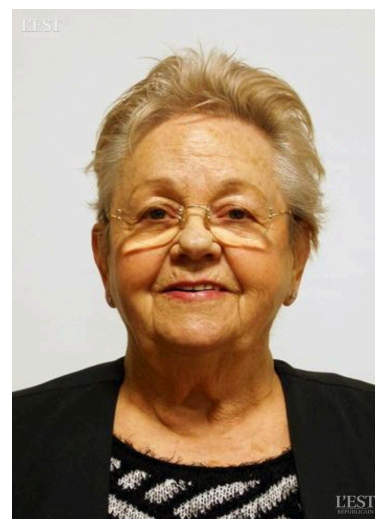
nuel avec prêt de matériel illimité pour une famille de 4 personnes non messinoise passe de 200 à 220 €, tandis que ce même droit pour des Messinois passe de 150 à 160 €. Nouveautés : vente de bières (2 €), droit d'accès annuel de 20 € par an au Grand Étang en pratique libre (paddle, kayak) sans accès à la base nautique. Les locaux de la base (salle de réunion, vidéo, cuisine, toilettes) seront proposés à la location à un prix d'appel de 50 €, les chambres à 20 € par nuitée.

■ **Groupement de commandes de restauration scolaire** : c'est Messein qui sera coordinatrice de la consultation des entreprises. Corinne Weigerding et Romy Koenig représenteront la commune à la commission d'appel d'offres.

■ **Enfin, les devis suivants sont acceptés** : études techniques structurelles de l'ancienne école réalisées par le bureau Guerra, montant 1 650 €HT ; travaux aux Pâtis (dépose

et évacuation des murs, des clôtures, des toits en fibrociment) effectués par Benne Loc Environnement, montant 12 976 € HT.

En 2023, une demande de subvention devrait être faite pour la requalification complète du site. ■



Pierrette Nunez devient conseillère municipale en remplacement de Marie Duchesne, démissionnaire.







DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON-NEUVES-MAISONS

## Un millième visiteur pour l'ancienne mine du Val de Fer

Malgré les contraintes liées aux mesures sanitaires, l'ancienne mine du Val de Fer a passé le cap de son millième visiteur. Une satisfaction alors qu'un chantier de restauration a été mené et qu'une grande terrasse a vu le jour.

**T**out un symbole pour la dernière visite des galeries de l'ancienne mine du Val de Fer.

En effet, le millième visiteur depuis le 5 février faisait partie du groupe et quand on sait que chaque visite comporte environ une dizaine de personnes, ce ne sont pas moins de 100 visites qui ont été organisées cette année.

### Construction d'un escalier

Cette année est d'autant plus importante que, depuis 2019, les visites de la mine étaient limitées au grand désarroi des bénévoles. Pour autant, une multitude de travaux qui ont été

réalisés sur le site pendant cette période. Un véritable chantier qui a permis de réaliser une grande terrasse en dalle devant l'accueil, la réparation de l'électrification des galeries, la construction d'un escalier en béton et même la plantation de fleurs sur le site.

Un travail immense qui a pu se faire grâce à la motivation sans faille des bénévoles.

En ce qui concerne les matériaux, en concertation avec la mairie et la CCMM (communauté de communes de Moselle et Madon), l'association a pu récupérer les dalles de pierre de l'ancienne piscine et de nombreuses

fournitures de l'INRS (Institut national de recherche et sécurité) car les deux sites sont voués à la démolition. C'est dans ce cadre, que Gilbert et Fernand, deux guides bénévoles, ont commencé cette visite de la mine entouré par un groupe impatient de découvrir ce patrimoine incontournable du territoire. ■



L'agence du patrimoine et de la culture des industries néodomiennes (APCI) a visité le site.





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON – BAINVILLE-SUR-MADON

## Un pacte fiscal avec Moselle et Madon

? **Pacte fiscal.** Le conseil s'est ouvert avec la présentation par Richard Renaudin, vice-président des finances à la communauté de communes Moselle et Madon, du pacte fiscal qui fait suite aux audits des différentes communes et de la CCMM.

Le but de ce pacte est d'équilibrer les recettes fiscales pour maintenir des finances saines à la communauté de communes et d'avoir une meilleure équité sur l'ensemble des communes avec une pression fiscale acceptable pour les contribuables.

? **Remplacement.** La réunion s'est poursuivie par l'annonce du remplacement par Hervé Roth de Céline Henry démissionnaire, Carine Mo-

rosso n'ayant pas souhaité prendre la place.

? **Ados en réseau.** Mme Baleret, première adjointe, annonce que la convention envisagée avec Simply Odd pour remplacer le partenariat avec « Ados en réseau » de la communauté de communes ne se fera pas, faute de disponibilité des animateurs de cette association. Le conseil valide donc le renouvellement avec « Ados en réseau » de la communauté de communes bien que ce service ne donne pas entière satisfaction.

? **Subvention.** Le conseil accorde une subvention de 450 € pour la prise en charge du transport des 40 élèves des classes élémentaires dans le

cadre d'une sortie scolaire.

? **TIG.** Les conseillers ont également voté pour l'intégration d'une personne mineure condamnée à 145 heures de TIG (travaux d'intérêt général) au service technique (1 abstention).

? **Créance.** Le conseil a constaté l'annulation d'une créance due à l'insolvabilité d'un débiteur d'un montant de 326 €.

? **Ecotaxe.** Le conseil a voté la motion sur l'extension de l'écotaxe accordée à l'Alsace sur l'ensemble du réseau Grand Est. ■

